
Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 10

Représentés : 1

Votants: 11

PROCES VERBAL

Séance du 11 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le onze décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 06 décembre 2018, s'est réunie sous la présidence de Stéphane POINEAU, Maire

Sont présents: Stéphane POINEAU, Sébastien PEYRUSE, Marie-José CLIPET, Bénédicte RABILLER, Michel RUIZ, Serge GAYE, Françoise DIEF, Jean-Louis PATALUCH, Dominique MARCHAL, Nathalie LEJARD

Représentés: Gilles AURIOL par Sébastien PEYRUSE

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Jean-Louis PATALUCH, assisté par Aurélia GUYONNAUD, adjoint administratif.

DE 2018 038

Objet: TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL 2018 -

À la suite des élections municipales partielles complémentaires, les nouveaux conseillers sont installés dans l'ordre du tableau, tel que détaillé ci-dessous :

DE 2018 039

Objet: DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS DANS LES COMMISSIONS -

À la suite de l'élection municipale partielle complémentaire du 2 décembre 2018 et du nouveau tableau des conseillers, Monsieur le Maire informe les conseillers de la nécessité de procéder à la désignation de délégués devant siéger aux réunions des commissions.

Sont désignés délégués auprès des commissions ci-dessous :

Commissions communales :

Finances : MM. POINEAU– PEYRUSE- AURIOL– RUIZ – PATALUCH

Appel d'Offre : MM. POINEAU – PEYRUSE - AURIOL – RUIZ – PATALUCH

Voirie, Éclairage : M. PEYRUSE – MMES RABILLER – DIEF

Bâtiments municipaux, Patrimoine : MME CLIPET – MM. PATALUCH – MARCHAL

Animation communale, communication : MM. PEYRUSE – RUIZ – MARCHAL – PATALUCH –
MMES CLIPET – RABILLER – LEJARD – DIEF

Eaux, Assainissement : MM. POINEAU – PEYRUSE – AURIOL – GAYE

Port : MM. POINEAU – PEYRUSE – RUIZ – AURIOL – PATALUCH – MARCHAL

Environnement, Communaux, Fossés : MM. POINEAU – PEYRUSE – GAYE – PATALUCH

Tourisme et Culture : MM. POINEAU - AURIOL – RUIZ – MARCHAL - MME LEJARD

Urbanisme : MM. POINEAU - PEYRUSE – MARCHAL – MMES RABILLER – DIEF

École: M. POINEAU – MME RABILLER

Stéphane POINEAU est désigné chargé des questions de la défense.

Stéphane POINEAU est désigné correspond tempête.

Commissions intercommunales :

Communauté De Communes Médoc Coeur de Presqu'île
délégués communautaires : MM. POINEAU

Rythmes Scolaires : Comité de pilotage : MME RABILLER

Rythmes Scolaires : Groupe de Travail : MME RABILLER

SIVOM : Syndicat Intercommunal à **VO**cation **M**ultiple de St Yzans de Médoc :
MME RABILLER (titulaire) – M. POINEAU (suppléant)

SIAEPA : Syndicat Intercommunal d'**A**limentation en **E**aux **P**otables et **A**ssainissement : MM. POINEAU –
AURIOL (titulaires) – M. GAYE (suppléant)

SIBV : Syndicat Intercommunal des **B**assins **V**ersants de la Pointe Médoc :
M. GAYE (titulaire) – M. POINEAU (suppléant)

SIEM : Syndicat Intercommunal d'**E**lectrification du **M**édoc :
MM. POINEAU – RUIZ (titulaires) – MM. GAYE – PEYRUSE (suppléants)

SMICOTOM : M. PATALUCH

CESSION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE

Monsieur le Maire informe les nouveaux conseillers de la procédure en cours.

Une terrasse et une murette ont été construites sur une route communale.

Le conseil a voté lors d'un précédent conseil un délaissé de voirie concernant ce "tronçon" et a proposé de le vendre au propriétaire actuel (Monsieur CABLE) pour un montant de 1 500 €.

Nous attendons la contre-proposition du propriétaire.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur PATALUCH prend la parole. Il propose que la commune invite les nouveaux arrivants une fois par an (par exemple lors de la cérémonie des vœux) pour les présenter aux habitants du village.

- Monsieur PATALUCH demande si les conseillers doivent se réunir pour discuter et anticiper des éventuelles alertes météorologiques (crues, submersions...).

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une réunion va être organisée pour mettre à jour le plan communal de sauvegarde.

Il informe également les conseillers qu'une enquête publique concernant la centrale du blayais est ouverte et en consultation à la mairie.

- Madame CLIPET prend la parole pour évoquer le stationnement des voitures lors des marchés gourmands. Il faut, pour des raisons de sécurité, proposer une alternative au stationnement gênant. Le terrain communal donnant sur la "route des tayas" et de la "route de By" est très bien situé. Les personnes pourraient se garer sur ce terrain et remonter la "rue des mouettes" à pied pour se rendre au marché gourmand.

Il faut prévoir une signalétique importante à pour inciter les personnes à se garer sur ce terrain.

- Monsieur MARCHAL demande comment sont convoqués les membres des commission communales. Chaque conseiller peut demander aux membres d'une commission de se réunir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h12.